

Les combattants bas-rhinois lors de la Première Guerre mondiale


Retracer le parcours militaire d'un bas-rhinois dans l'armée allemande lors de la Première guerre mondiale n'est pas chose aisée :

- les archives du recensement militaire des classes 1893-1918 (répertoires alphabétiques et registres matricules) reconstituées par l'administration française après-guerre ne reprennent pas dans le détail les états de service dans l'armée allemande et se contentent bien souvent de la seule mention d'un « service allemand », sans plus de détails ;
- les archives de l'armée prussienne, dans laquelle était versée la majorité des soldats, ont dans leur quasi intégralité étaient détruites en avril 1945 lors des bombardements de Postdam.

Il convient dès lors de se tourner vers une autre source : les dossiers individuels de demande de carte et de retraite du combattant du service départemental de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG).

On notera cependant que seuls les combattants bas-rhinois ayant déposé une demande auprès de l'Office posséderont un dossier à leur nom ; de la même façon, les soldats morts sur le front ou avant promulgation du décret du 1926, année de création de la carte du combattant, ne seront pas représentés dans ces dossiers.

I. Comment trouver un dossier d'un ancien combattant bas-rhinois dans les versements de l'ONACVG ?

Je connais	
Le nom d'un soldat bas-rhinois	
Je consulte	Je trouve
<p>1</p> <p>Le site des Archives départementales du Bas-Rhin et tape dans le moteur de recherche le nom du combattant recherché</p> <p></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ La cote dans lequel se trouve son dossier d'ancien combattant ▶ ... puis sollicite le Président de salle qui commandera les documents et le cas échéant, procédera à leur communication s'ils sont librement communicables (délai de 50 ans à compter de la clôture du dossier et/ou de 120 ans à compter de la date de naissance du combattant si présence d'informations médicales ; le délai le plus long s'applique).

2

Le dossier d'ancien combattant



▶ le sous-dossier de demande carte du combattant.

▶ le sous-dossier de demande de retraite du combattant, où se trouvera notamment **l'état signalétique de service** délivré par le *Zentralnachweisamt für Kriegerverluste und Kriegsgräber* de Berlin ; **ce document, établi d'après les registres matricules allemands originaux, avant leur destruction, s'impose comme la source la plus fiable et complète pour retracer le parcours militaire d'un alsacien ayant servi dans l'armée allemande (unités d'incorporation, date et lieux des opérations militaires).**



Je recherche un soldat Alsacien-Lorrain ayant servi dans l'armée allemande et vivant en France de l'Intérieur, où trouver des informations ?

Deux possibilités s'offrent à moi :
- consulter le dossier d'ancien combattant alimenté par le service départemental de l'ONACVG du lieu de résidence de l'ancien combattant ;

- consulter le dossier de demande de retraite du combattant conservé par le service départemental du Bas-Rhin de l'ONACVG, chargé d'instruire les demandes de retraites de tous les soldats Alsaciens Lorrains vivant hors des départements recouverts.

II. Comment obtenir des informations plus précises sur les combats auxquels a participé un soldat alsacien-Lorrain ?

Je connais

1 Le nom d'un soldat ayant servi dans l'ARMÉE ALLEMANDE et les unités dans lesquelles il a servi

Je consulte

La liste des dossiers d'unités combattantes, conservés dans le versement 1520 W et sous les cotes 844 D 546-547

Je trouve

- ▶ le dossier dressé par le Service spécial d'études et de documentation de l'Office départemental du Bas-Rhin pour déterminer le caractère combattant ou nom de l'unité ...
- ▶ ... et où se trouveront des extraits des journaux de marche des unités allemandes et/ou des rapports sur les périodes de combats de l'unité en question.

PS : il n'existe pas de dossier pour chaque unité allemande ; seules les unités pour lesquelles la reconnaissance de la qualité combattante nécessitait un examen complémentaire possèdent un dossier.

2 Le nom d'un soldat ayant servi dans l'ARMÉE FRANÇAISE et les unités dans lesquelles il a servi

Je consulte

Le site [Mémoire des hommes](#)

Je trouve

- ▶ les historiques régimentaires numérisés des unités françaises engagées dans la Première Guerre mondiale
- ET/OU**
- ▶ les journaux numérisés des unités françaises engagées dans la Première Guerre mondiale.